

Commission de régulation de l'énergie

Avis sur l'évolution des tarifs gaziers à souscription de Gaz de France au 1^{er} janvier 2007

NOR : INDI0709524V

Conformément à l'article 7 de la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003, la CRE a été saisie pour avis, le 20 décembre 2006, par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le barème déposé par Gaz de France concernant l'évolution des tarifs des contrats à souscription au 1^{er} janvier 2007. Ce barème est joint en annexe du présent avis.

Sont concernés par ce mouvement tarifaire les tarifs STS, S2S et H de Gaz de France.

1. Barème proposé par Gaz de France

Gaz de France propose une baisse de 2,85 €/MWh de la part énergie de ses tarifs à souscription.

Ce mouvement représente une baisse moyenne comprise entre 10,1 et 11,1 % suivant les tarifs et les caractéristiques des clients.

2. Observations de la CRE

L'application de la formule d'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz de France, entre le 1^{er} juillet 2006, date du dernier mouvement tarifaire, et le 1^{er} janvier 2007, conduit bien à une baisse de la part énergie des tarifs à souscription de Gaz de France de 2,85 €/MWh au 1^{er} janvier 2007.

3. Avis de la CRE

La CRE émet un avis favorable sur le barème proposé par Gaz de France.

Fait à Paris, le 21 décembre 2006.

Pour la Commission de régulation de l'énergie :
Le commissaire présidant la séance,
M. LAPEYRE

ANNEXE

TARIFS À SOUSCRIPTION DE GAZ DE FRANCE EN APPLICATION AU 1^{er} JANVIER 2007 (HORS TAXES)

Tarif STS de Gaz de France au 1^{er} janvier 2007

(Tarif hors charges d'antenne propres à chaque site)

ABONNEMENT	PRIME FIXE annuelle	PRIX FIXE de sur-débit d'été	PRIX proportionnel hiver tranche < 24 GWh annuels €/MWh	PRIX proportionnel été tranche < 24 GWh annuels €/MWh	PRIX proportionnel hiver tranche > 24 GWh annuels €/MWh	PRIX proportionnel été tranche > 24 GWh annuels €/MWh	RÉDUCTION de 3 ^e tranche (au-delà de 200 GWh annuels) €/MWh
€/an	€/MWh/j	€/MWh	€/MWh	€/MWh	€/MWh	€/MWh	€/MWh
6 907,08	185,117	51,801	23,68	20,72	23,11	20,15	0,460

Tarif H de Gaz de France au 1^{er} janvier 2007

(Tarif hors charges d'antenne propres à chaque site)

ABONNEMENT	PRIME FIXE annuelle	PRIX proportionnel €/MWh	RÉDUCTION de 2 ^e tranche (au-delà de 24 GWh annuels) €/MWh	RÉDUCTION de 3 ^e tranche (au-delà de 200 GWh annuels) €/MWh	REMISE conjoncturelle €/MWh
€/an	€/MWh/j	€/MWh	€/MWh	€/MWh	€/MWh
6 907,81	362,723	23,60	0,699	0,460	Fonction de la consommation et de la position géographique du client.

Pour un client dont la consommation est supérieure à 200 GWh annuels, les réductions de 2^e et de 3^e tranches se cumulent.

Tarif S2S de Gaz de France au 1^{er} janvier 2007

Abonnement (euros/an)			6 907,08	
	Primes fixes en cent/kWh/jour/an		Prix proportionnel en cent/kWh	
	Hiver	Été	Hiver	Été
Niveau S0.....	35,208	15,648	2,955	2,659
Niveau S1.....	37,380	17,820	2,979	2,683
Niveau S2.....	39,552	19,992	3,003	2,707
Niveau S3.....	41,724	22,164	3,027	2,731
Niveau S4.....	43,896	24,336	3,051	2,755
Niveau S5.....	46,068	26,508	3,075	2,779
Niveau S6.....	48,240	28,680	3,099	2,803
Niveau S7.....	50,412	30,852	3,123	2,827
Niveau S8.....	52,584	33,024	3,147	2,851
Niveau S9.....	54,756	35,196	3,171	2,875
Niveau S10	56,928	37,368	3,195	2,899
Niveau S11	59,100	39,540	3,219	2,923
Réduction de tranche (cent/kWh) :				
3 GWh			0,595	
200 GWh			0,046	

Pour un client dont la consommation est supérieure à 200 GWh annuels, les réductions de 2^e et de 3^e tranches se cumulent.